

Séance du 31 mai 2012

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 25 mai 2012, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, MM. Millet-Barbé, Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, MM. Gastambide, Soudre, Mme Capdevielle, M. Aguerre, Mme Thicoipé, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Dumas à M. Millet-Barbé ; Mme Doucet-Joyé à Mme Touraton ; Mme Salducci à Mme Demont ; M. Etcheto à Mme Capdevielle.

EXCUSEES : Mmes Pibouleau-Blain, Loupien-Suarès.

SECRETAIRE : M. Jaussaud.

M. Causse présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : RENOVATION URBAINE - Requalification des espaces publics nord aux abords de l'esplanade Jouandin – Lot 5 : travaux d'espaces verts et pose de mobilier urbain – Avenant au marché.

Par délibération du 27 mars 2009, le conseil municipal a autorisé le lancement de la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux de requalification des espaces publics nord aux abords de l'esplanade Jouandin. C'est ainsi qu'un marché a été signé avec l'entreprise Guichard pour le lot 5, travaux d'espaces verts et pose de mobilier urbain (marché n° 09/120), son montant initial, conclu à prix unitaires, s'élevant à 300 509,70 € HT. Ce marché était décomposé en une tranche ferme et deux tranches conditionnelles qui ont toutes deux été affermies.

Le 20 février 2012, une décision de poursuivre les travaux a porté le montant total à la somme de 325 574,70 € HT, afin de prendre en compte deux imprévus de chantier, la fourniture et la mise en place d'une clôture simple torsion suite à l'achat complémentaire d'un terrain privé, et la plantation de Cornus florida sur les esplanades principales (projet général de ces secteurs modifié en cours de travaux).

Il s'avère nécessaire de réaliser certaines prestations complémentaires à la décision de poursuivre, consécutives à de nouvelles difficultés imprévues et exceptionnelles. Leur coût s'élève à 48 131,60 € HT et se décompose ainsi :

- fourniture et mise en place d'un paillage de lin remplaçant du paillage écorce prévu initialement mais instable sur les zones trop pentues, cette fourniture améliorant la propreté générale du site : 39 035,60 € HT,
- intégration de guides racines protégeant les murs du parvis pour les zones plantées de bambous nains : 7 992,00 € HT,
- ajout d'arbres de type charmes suite à une demande de masquage des bennes nouvellement implantées en cours de chantier : 1 104,00 € HT.

Dans le même temps, des économies sur d'autres postes ont été réalisées (diminution du nombre d'arbres, baisse des volumes d'écorces de pin et de terre végétale) pour un montant de 10 934,70 € HT.

L'ensemble des travaux complémentaires du lot 5, soit 62 261,90 € HT, porte ainsi son montant total à 362 771,60 € HT, ce qui représente 20 % d'augmentation globale.

La commission d'appel d'offres, réunie le 4 mai 2012, ayant donné un avis favorable, il est demandé au conseil municipal d'approuver l'avenant n° 1 correspondant et d'autoriser Monsieur le Maire à le signer.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.